

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 29 (2002)
Heft: 3

Artikel: Soliswiss : Soliswiss poursuit son développement
Autor: Pfister, Ulrich
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



photo prêtée

Soliswiss poursuit son développement

Après une année financièrement difficile, le président présente de nouvelles perspectives.

Baisse du taux d'intérêt

En 2001, Soliswiss a subi les conséquences de la stagnation des marchés financiers. Le rendement de la fortune investie en portefeuille s'est effondré, causant une perte de 4 millions de francs. Celle-ci est essentiellement attribuable au paiement des intérêts sur les dépôts des sociétaires, alors que le revenu des investissements ne générerait pas les rentrées correspondantes. Soliswiss dispose heureusement de réserves suffisantes pour couvrir cette perte extraordinaire. Pour éviter à l'avenir de telles fluctuations des résultats, le Bureau du Comité a décidé d'adapter la rémunération de l'épargne de façon plus flexible aux conditions du marché. Le taux d'intérêt a donc été abaissé d'un quart de point à 2,75 % avec effet

au 1^{er} avril 2002. Le Bureau du Comité réexaminera le taux d'intérêt deux fois par an et le réajustera immédiatement à la hausse si la rentabilité des investissements le permet.

Baisse de la prime de risque obligatoire

Une prime de risque pour la garantie d'indemnité forfaitaire en cas de perte des moyens d'existence est déduite des comptes d'épargne des membres Soliswiss. Il s'agit d'une contribution de solidarité. Le Bureau du Comité proposera en août un système simplifié pour le calcul de cette contribution: il est prévu qu'elle passe à 4‰ du solde du compte (contre actuellement 6‰ de l'épargne unique). L'indemnité assurée correspondra ainsi

généralement au montant de l'épargne. Elle pourra être fixée plus haut par ceux qui privilégient l'assurance du risque politique. L'indemnité minimale assurée sera de CHF 10 000.-, comme le prévoient les statuts.

Depuis plus de 40 ans, Soliswiss poursuit sa mission de service aux Suisses de l'étranger. La société, entièrement autofinancée, dispose aujourd'hui d'un portefeuille de plus de 100 millions de francs, qui couvre les investissements de ses membres et les garanties d'indemnisation. Elle assure les risques politiques qui ne peuvent être assurés nulle part ailleurs et offre des services indispensables aux Suisses de l'étranger.

Ulrich Pfister

L'année écoulée a été très satisfaisante pour Soliswiss en ce qui concerne le développement des affaires, mais très difficile sur le plan financier. Les nouvelles assurances maladie et de prévoyance et les efforts intensifs de marketing ont entraîné une nette amélioration des adhésions. Le but premier du Fonds de solidarité, le soutien aux Suisses de l'étranger qui ont perdu leurs moyens d'existence pour des raisons politiques, garde toute sa signification, comme le prouvent les indemnisations en Afrique. Le système Soliswiss d'épargne continue d'être largement apprécié.

COURRIER DES LECTEURS

Anticonformiste

«Coopération au développement», Focus, RS 1/2002

J'ai lu avec grand plaisir l'interview de Martin Zimmerli avec Al Imfeld. Il est bon qu'il y ait encore des Suisses anticonformistes – et qu'ils puissent s'exprimer dans la «Revue»!

Martin Jäggi
Mountain Province (Philippines)

Chasseurs et cueilleurs suisses alémaniques

«Coopération au développement», Focus, RS 1/2002

Dans son analyse de la coopération suisse au développement, Al Imfeld insiste sur le fait que sans être plus bêtes que nous, les Africains n'ont quand même pas le sens de la planification – preuve en soit le fait que les langues bantou ne connaissent pas le futur. Là, je n'ai pu

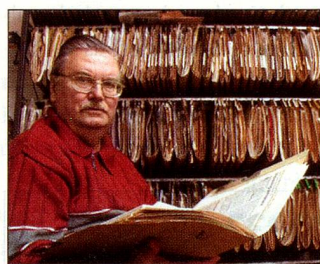
m'empêcher de sourire. Combien de nos lecteurs ont-ils remarqué que les dialectes suisses alémaniques ne connaissent pas non plus de forme spéciale pour le futur? J'attends avec impatience les interprétations de messieurs les ethnologues, surtout après la débâcle de la compagnie nationale d'aviation...

Christoph Rohner
Edmonton (Canada)

Quelle rengaine!

«Aide au développement», Focus, RS 1/2002

J'aime beaucoup ma «Revue Suisse», qui me met en contact avec des gens remarquables, trop souvent méconnus par les «grands voisins» de la Suisse. C'est ainsi que j'ai appris l'existence d'Al Imfeld, ce dérangeant spécialiste de la



Imagopress

publique internationale aurait-elle fait montre d'une arrogance passiste en se préoccupant du sort des femmes afghanes?

Christian Enlart
Colline-Beaumont (France)

Cellules souches

Editorial, RS 1/2002

Il est faux et archifaux de prétendre, de faire croire à l'opinion publique qu'on pourra guérir les maladies d'Alzheimer ou de Parkinson. On n'en sait absolument rien, nous sommes là en pleine idéologie. Je vous conseille vivement de lire le livre d'un spécialiste très connu à Paris, le Professeur Henri Lafont, «La bioéthique et l'avenir de l'homme» aux éditions de la NEF.

François Mégevand,
Saint-Cloud (France)